

**Staatskanzlei**  
Kommunikation

Rathaus  
Barfüssergasse 24  
4509 Solothurn  
Telefon 032 627 20 70  
kommunikation@sk.so.ch  
so.ch

## Communiqué de presse

### **Cas de maltraitance animale à Ramiswil : une grande partie des chevaux sera vendue aux enchères**

**Soleure, le 21 novembre 2025 – L'Office de l'agriculture du canton de Soleure organise la semaine prochaine une vente aux enchères lors de laquelle 35 chevaux provenant d'une exploitation de Ramiswil seront mis en vente. Les acheteurs et acheteuses intéressés doivent remplir certaines conditions et s'inscrire au préalable.**

Dans le cadre d'un cas relevant de la protection des animaux, le service vétérinaire a saisi début novembre 43 chevaux provenant d'une exploitation à Ramiswil. La législation sur la protection des animaux prévoit que les animaux saisis peuvent être hébergés dans un lieu approprié aux frais du détenteur ou de la détentriche ou, notamment, être vendus. Dès le début, l'objectif du service vétérinaire a été de placer les chevaux dans des lieux adaptés. C'est la raison pour laquelle 35 animaux seront mis en vente mercredi prochain, le 26 novembre 2025, dans le cadre d'une vente aux enchères. Celle-ci aura lieu sur le site de la caserne Sand, près de Berne.

La priorité absolue du service vétérinaire est de veiller à ce que les animaux soient placés dans des lieux de détention équités où leur bien-être est garanti. Pour cette raison, les acheteurs et acheteuses potentiels doivent confirmer au moyen d'une autodéclaration qu'ils disposent de places conformes aux exigences en matière de

protection des animaux et que les personnes chargées de s'en occuper disposent des connaissances nécessaires. Ces informations seront vérifiées par le service vétérinaire. Seules les personnes qui se seront préalablement inscrites et qui satisfont aux conditions mentionnées seront admises à la vente aux enchères.

Au total, 35 des 43 chevaux saisis seront mis en vente aux enchères. Huit chevaux ne seront pas vendus aux enchères. Soit leur état de santé actuel ne le permet pas, soit ils proviennent d'un programme d'élevage spécifique destiné à la préservation de la race et seront proposés à leur valeur estimée aux organisations correspondantes ou à des éleveurs spécialisés.

Tous les chevaux qui n'auront pas trouvé d'acheteur le jour de la vente aux enchères quitteront la caserne de Sand le 27 novembre 2025. Cette date avait été fixée dès le début en fonction des possibilités de l'armée. Ces chevaux seront temporairement placés dans des exploitations qui ont été recommandées, entre autres, par des organisations de protection des animaux. En plus d'un appel d'offres, ces animaux seront également proposés à la vente à des organisations de protection des animaux.

Les conditions de la vente aux enchères, le formulaire d'inscription et le catalogue de la vente aux enchères seront disponibles aujourd'hui, vendredi 21 novembre 2025, à partir de 19 heures sur le site Internet de l'Office de l'agriculture: [alw.so.ch](http://alw.so.ch).

### **Informations complémentaires**

Coordination par la communication de la Chancellerie d'État. Les questions doivent être envoyées par écrit à : [kommunikation@sk.so.ch](mailto:kommunikation@sk.so.ch) – Merci beaucoup.

### **Informations complémentaires**

- Vente aux enchères de chevaux à la caserne Sand près de Berne, mercredi 26 novembre 2025, 9 heures
- Visite des animaux dans l'écurie : mercredi 26 novembre 2025, à partir de 8 heures.
- Catalogue et conditions de la vente aux enchères ainsi que formulaire

d'inscription avec autodéclaration : [alw.so.ch](http://alw.so.ch)

- Délai de dépôt du formulaire d'inscription avec l'autodéclaration : par e-mail jusqu'au mardi 25 novembre 2025 à 12h00 à l'adresse suivante : [vetd@vd.so.ch](mailto:vetd@vd.so.ch)